



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUST-DE-BRETENIÈRES  
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

**AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA  
SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

En vertu des nouvelles règles applicables, la municipalité de Saint-Just-de-Bretenières permettra la présence du public à l'assemblée régulière qui se tiendra au 205, rue Principale (au sous-sol du bureau municipal) :

LUNDI, LE 3 AOÛT 2020 À 19H00

La tenue de l'assemblée se fera en respectant les exigences sanitaires. Le port du masque sera exigé pour toutes les personnes présentes, pour circuler. Une fois les gens assis à leur place, ils pourront retirer le couvre-visage.

Il est également possible de transmettre vos questions écrites aux membres du conseil au plus tard lundi, le 3 août avant 15h à l'adresse courriel : [st-just-de-bretenières@globetrotter.net](mailto:st-just-de-bretenières@globetrotter.net).

DONNÉ à Saint-Just-de-Bretenières, ce 29<sup>ième</sup> jour de juillet 2020.

  
Josée Poulin

Dir. générale et Sec.-trésorière